

**CDD de 12 mois à partir de septembre 2016**

**Salaire : 1900€ (brut mensuel, versé sur 13 mois)**

### Poste et missions

Sous l'autorité du Délégué Régional, et dans le cadre de visites en entreprise (rendez-vous et/ou prospection) et de phoning, le « Développeur formation TPE » :

- Développe, par l'information, le conseil et l'accompagnement, la formation professionnelle continue dans les entreprises de moins de 11 salariés,
- Développe le recours au CPF,
- Assure le traitement administratif des dossiers qui sont associés à ses démarches.

Dans le cadre de sa fonction de conseil et d'accompagnement, le « Développeur formation TPE » établit des relations personnalisées et de proximité avec les entreprises afin de favoriser l'expression des besoins et des objectifs de formation des personnes et des entreprises.

**Un minimum de 350 visites en entreprises doit avoir été réalisé au cours de la mission.**

Dans le cadre des fonctions décrites ci-dessus, le « Développeur formation TPE » a l'obligation de tenir un carnet de bord hebdomadaire fourni par le Fafih.

Celui-ci doit notamment mentionner :

- Le nombre d'entreprises visitées par taille et par activité,
- Le nombre de contacts téléphoniques, selon le même classement,
- Le nombre de dossiers traités.

**Profil :** Bac +2 minimum (vente, commerce, RH...), bonne maîtrise des outils informatiques, aisance relationnelle, dynamique, rigoureux et autonome, bonne présentation et bonne expression.

Permis B et véhicule personnel exigés.

**Process de recrutement :** CV et lettres de motivation à adresser à l'adresse suivante : [j.aucouturier@fafih.com](mailto:j.aucouturier@fafih.com) à l'attention de Jean Aucouturier, Délégué régional Centre-Atlantique.